



Deloitte.

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La-Défense Cedex
France

GASCOGNE

*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés*

Exercice clos le 31 décembre 2018

GASCOGNE
Société Anonyme
68, rue de la Papeterie - 40200 Mimizan
Ce rapport contient 60 pages



KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Deloitte.

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La-Défense Cedex
France

GASCOGNE

Société Anonyme

Siège social : 68, rue de la Papeterie - 40200 Mimizan
Capital social : €.60.800.130

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de la société GASCOGNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société GASCOGNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La société procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwills et des actifs à durée d'utilité indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des immobilisations incorporelles à durée d'utilité définie et des immobilisations corporelles, selon les modalités décrites dans la note « V.3. Dépréciation des actifs » de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour ce test de dépréciation, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que la note « V.3. Dépréciation des actifs » de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations différeront, parfois de manière significative, des prévisions.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant

toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Les commissaires aux comptes

Mérignac, le 30 avril 2019

KPMG Audit IS



Eric Junières
Associé

Paris-La-Défense, le 30 avril 2019

Deloitte & Associés



Emmanuel Gadret
Associé

II.3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 2018

II.3.1. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
Chiffre d'affaires	III.1	401 988	406 416
Variation des stocks des produits en cours et produits finis	III.2.1	4 899	(4 228)
Achats consommés	III.2.2	(205 709)	(200 767)
Charges externes		(88 499)	(86 076)
Frais de personnel	IV	(78 126)	(80 886)
Impôts et taxes		(8 244)	(7 840)
Dotations aux amortissements	V2, V3	(12 547)	(11 686)
(Dotations) Reprises de provisions	VI.2	67	(166)
Autres produits et (charges) d'exploitation	III.6	871	1 353
Résultat opérationnel courant		14 701	16 120
Autres produits et (charges) opérationnels	III.3	(4 754)	(4 538)
Résultat opérationnel		9 948	11 582
Coût de l'endettement financier net		(3 123)	(2 363)
Autres produits et (charges) financiers		(494)	(728)
Résultat financier net	VIII.2	(3 616)	(3 091)
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence (nette d'impôt)	III.5	141	209
Résultat avant impôt		6 472	8 699
Produits (charges) d'impôt sur le résultat	IX	2 939	(476)
Résultat net de l'ensemble consolidé		9 411	8 223
attribuable aux :			
. actionnaires de Gascogne SA		9 411	8 242
. Participations ne donnant pas le contrôle		0	(19)
Variation des réévaluations du passif net au titre des prestations définies		(690)	520
Impôts liés		204	(220)
. Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat		(486)	300
Variation des écarts de conversion		(661)	(785)
Impôts liés			
. Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat		(661)	(785)
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global		(1 147)	(485)
Résultat global		8 264	7 739
Résultat net de l'ensemble consolidé		9 411	8 223
attribuable aux:			
. actionnaires de Gascogne SA		9 411	8 242
. Participations ne donnant pas le contrôle		0	(19)
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global		(1 147)	(485)
Résultat global de l'ensemble consolidé		8 264	7 739
attribuable aux:			
. actionnaires de Gascogne SA		8 264	7 757
. Participations ne donnant pas le contrôle		0	(19)
Résultat par action de l'ensemble consolidé			
Résultat de base par action (en €)	VII.2	0,43	0,40
Résultat dilué par action (en €)	V.11	0,35	0,33

II.3.2. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

(En milliers d'euros)	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
Actifs			
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	V.1	3 614	2 266
Immobilisations corporelles	V.2	138 477	134 809
Participations mises en équivalence	III.5	3 546	3 405
Actifs financiers non courants	VIII.1.1	2 948	2 862
Impôts différés actifs	IX.2	1 408	668
Actif non courants		149 992	144 010
Stocks	III.2.1	97 924	87 910
Clients et autres débiteurs	III.1.2	79 646	77 349
Autres actifs courants	III.1.2	1 691	1 217
Impôt sur les bénéfices à récupérer	IX.1	10 102	10 258
Actifs financiers courants	VIII.1.1	89	83
Trésorerie et équivalents de trésorerie	VIII.1.5	11 593	23 604
Actif courants		201 046	200 421
Total des actifs		351 038	344 431
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital	VII.1.1	60 800	50 994
Primes d'émission, de fusion, d'apport		0	0
Réserves consolidées		54 163	46 052
ORAN	VII.1.2	12 053	12 053
Réserves liées aux réévaluations du passif au titre des prestations définies		(4 132)	(3 643)
Actions propres	VII.1.3	(2 980)	(2 980)
Ecarts de conversion	VII.1.5	(3 266)	(2 605)
Résultat consolidé		9 411	8 242
Capitaux propres, attribuables aux actionnaires de Gascogne SA	VII	126 049	108 113
Participations ne conférant pas le contrôle		0	0
Total des capitaux propres consolidés		126 049	108 113
Passifs			
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an	VIII.1.4	58 473	60 097
Avantages du personnel	IV.2.4	17 640	16 447
Provisions, part à plus d'un an	VI.1	1 451	2 349
Autres passifs non courants	III.6	868	1 076
Impôts différés passifs	IX	41	2 667
Passifs non courants		78 473	82 636
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an	VIII.1.4	55 540	53 766
Provisions, part à moins d'un an	VI.1	2 792	7 544
Fournisseurs et autres créateurs	VIII.1.2	83 775	81 051
Autres passifs courants	III.6	4 039	11 009
Impôt sur les bénéfices à payer	IX.1	370	311
Passifs courants		146 516	153 681
Total des passifs		224 989	236 318
Total des passifs et des capitaux propres		351 038	344 431

II.3.3. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
Résultat net de l'ensemble consolidé		9 411	8 223
Charge d'impôt	IX	(2 939)	476
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	III.5	(141)	(209)
Charges financières	VIII.2	3 616	3 091
Résultat opérationnel		9 948	11 582
Dotations aux amortissements	V2	12 547	11 687
Dotations (reprises) aux provisions		(1 347)	4 220
Dotations (reprises) aux provisions pour dépréciations d'actifs		1 035	
Pertes (profits) sur cessions d'actifs immobilisés		(901)	(895)
Subventions d'investissement virées au résultat		(230)	(379)
Autres		(34)	(19)
Capacité d'autofinancement opérationnelle		21 018	26 195
Variation des stocks		(10 848)	4 049
Variation des clients et autres débiteurs		(2 806)	(1 596)
Variation des fournisseurs et autres créateurs		5 006	1 805
Variation du passif fiscal et social		(1 212)	(1 212)
Variation des autres créances et dettes		181	(2 464)
Flux générés par l'activité		11 339	26 778
Intérêts payés		(2 648)	(2 409)
Autres produits et charges financiers payés		(523)	(464)
Impôts payés		(157)	(303)
Flux de trésorerie opérationnels		8 011	23 602
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(23 974)	(18 321)
Acquisitions d'immobilisations financières		(382)	(118)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		1 968	1 414
Cessions d'immobilisations financières		238	213
Acquisition de titres de filiale sous déduction de la trésorerie acquise			
Flux de trésorerie d'investissement		(22 150)	(16 812)
Excédent (besoin) de financement		(14 139)	6 790
Augmentation de capital (1)		9 806	
Subventions d'investissement reçues / remboursées		4	(1 689)
Augmentation des dettes financières		12 000	51 445
(Diminution) des dettes financières		(11 431)	(44 374)
Décalages de trésorerie liés aux opérations de financement			
Avance compte courant associés (1)		(7 154)	7 060
Flux de trésorerie de financement		3 224	12 441
Variation de la trésorerie nette		(10 915)	19 231
Autres mouvements		(22)	(12)
Trésorerie nette en début d'exercice		22 279	3 060
Variation de la trésorerie nette		(10 915)	19 231
Autres mouvements		(22)	(12)
Trésorerie nette en fin d'exercice		11 343	22 279

(1) L'avance en compte courant versée par l'actionnaire Attis 2 fin 2017 pour 7 060 K€ a été incorporée au capital lors de l'augmentation de capital de 9,8 M€ réalisée fin juillet 2018

II.3.4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission, de fusion, d'apport	Réserves et résultats non distribués	Réserves liées aux réévaluations du passif net au titre des prestations	ORAN	Actions propres	Ecarts de conversion	Total attribuable aux actionnaires de Gascogne SA	Participations ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Situation au 31/12/2016	50 994		46 070	(3 944)	12 053	(2 980)	(1 820)	100 373	19	100 392
Variation de périmètre			(19)					(19)	(19)	(37)
Autres éléments du résultat global				301			(785)	(484)		(484)
Résultat global de la période			8 242					8 242		8 242
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période		8 223		301			(785)	7 740	(19)	7 721
Augmentation du capital										
Dividendes distribués										
ORAN										
Actions propres										
Autres mouvements										
Transactions avec les propriétaires de Gascogne SA										
Situation au 31/12/2017	50 994		54 294	(3 643)	12 053	(2 980)	(2 605)	108 113		108 113
Variation de périmètre										
Autres éléments du résultat global				(489)	0	(0)	(661)	(1 151)		(1 151)
Résultat global de la période			9 411					9 411	(0)	9 411
Total des produits et des charges comptabilisés au titre de la période		9 411		(489)	0	(0)	(661)	8 260	(0)	8 260
Augmentation du capital	9 806							9 806		9 806
Dividendes distribués										
ORAN										
Actions propres										
Autres mouvements			(131)		0			(131)		(131)
Transactions avec les propriétaires de Gascogne SA	9 806		(131)		0			9 676		9 676
Situation au 31/12/2018	60 800		63 573	(4 132)	12 053	(2 980)	(3 266)	126 049	(0)	126 049

II.3.5. NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

I. PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRAUX

- I.1. Référentiel appliqué
- I.2. Base de préparation
- I.3. Présentation des états financiers

II. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

- II.1. Principes de consolidation
- II.2. Méthodes de conversion
- II.3. Regroupements d'entreprises
- II.4. Evolution du périmètre de consolidation
- II.5. Périmètre de consolidation
- II.6. Engagements hors bilan liés au périmètre
- II.7. Parties liées

III. ACTIVITÉ OPERATIONNELLE

- III.1. Chiffre d'affaires et créances clients
- III.2. Stocks et achats consommés
- III.3. Autres produits et charges opérationnels
- III.4. Information sectorielle
- III.5. Participation dans des sociétés mises en équivalence
- III.6. Autres passifs
- III.7. Quotas d'émission de gaz à effet de serre

IV. CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

- IV.1. Avantages du personnel
- IV.2. Provisions pour retraites et engagements assimilés
- IV.3. Plan d'options d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites
- IV.4. Rémunération des dirigeants (parties liées)

V. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

- V.1. Goodwill et autres immobilisations incorporelles
- V.2. Immobilisations corporelles
- V.3. Dépréciation des actifs
- V.4. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

VI. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

- VI.1. Provisions au bilan
- VI.2. Variation des provisions dans le compte de résultat

VII. CAPITAUX PROPRES ET RESULTATS PAR ACTION

- VII.1. Capitaux propres
- VII.2. Résultat par action
- VII.3. Résultat global

VIII. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

- VIII.1. Actifs et passifs financiers
- VIII.2. Résultat financier
- VIII.3. Politique de gestion des risques
- VIII.4. Engagements hors bilan liés aux financements du groupe

IX. IMPOTS SUR LE RESULTAT

- IX.1. Impôt sur les résultats
- IX.2. Impôts différés

X. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

XI. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

I. PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Gascogne SA est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé 68 rue de la papeterie à Mimizan (40 200). Les états financiers consolidés de Gascogne SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 comprennent la société consolidante et ses filiales (l'ensemble désigné comme le « Groupe » ou « Gascogne ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées. Les principales activités de Gascogne sont la transformation du bois, la production de papier, de sacs et de complexes.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les 6 mois écoulés au 30 juin 2018, sont disponibles sur demande au siège social ou sur www.groupe-gascogne.com.

Gascogne est cotée sur le marché Euronext Growth.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 mars 2019 et seront soumis pour approbation à la prochaine Assemblée Générale du 20 juin 2019.

I.1. Référentiel appliqué

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n°297/2008 du 11 mars 2008, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2014 sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Ces normes sont disponibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

I.1.1. Nouvelles normes, amendements et interprétations en vigueur au sein de l'Union Européenne applicables aux exercices ouverts au 1^{er} janvier 2018

Le Groupe a appliqué les amendements de normes et les interprétations entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et adoptés par l'Union Européenne.

La norme « IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients » remplace les normes « IAS 18 – Produits des activités ordinaires » et « IAS 11 – Contrats de construction » et les interprétations liées. Elle est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et comprend de nouveaux principes pour la comptabilisation du chiffre d'affaires et la segmentation des contrats en obligations de prestations.

Le Groupe a mené une analyse de ses activités au regard des critères de la norme afin d'identifier, recenser et évaluer les éventuels impacts de la norme. Cette analyse a permis de confirmer que cette nouvelle norme n'a pas d'impact significatif pour le groupe Gascogne compte tenu de la nature des activités de ses sociétés. En effet, le chiffre d'affaires du Groupe est constitué de livraisons à une date donnée de produits finis : des planches de bois, des bobines de papier, des bobines de complexes, des sacs industriels et grand public (papier ou plastique).

La norme « IFRS 9 –instruments financiers » remplace la norme « IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et est entrée en application au 1^{er} janvier 2018. Elle comprend de nouveaux principes de comptabilisation des instruments financiers et notamment l'application d'un modèle de dépréciation des créances commerciales basé sur des pertes attendues.

Gascogne est un groupe industriel donc les impacts attendus de l'application de cette nouvelle norme sont limités. Les sociétés du Groupe commercialisent leurs produits en B to B, auprès de sociétés de tailles diverses, avec des délais de règlements normaux (60 jours en général). L'absence de créances ayant des caractéristiques communes, et le fait qu'aucune société n'a un grand nombre de petits clients rend inappropriée la construction d'un modèle statistique de pertes attendues. L'analyse du risque client se fait au cas par cas.

L'application de ces deux nouvelles normes n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

I.1.2. Nouvelles normes, amendements et interprétations non encore appliqués

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019 ou postérieurement n'ont pas été adoptées par anticipation par le Groupe au 31 décembre 2018.

IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux

L'interprétation s'applique à la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales inutilisées, des crédits d'impôt inutilisés et des taux d'imposition lorsqu'il y a un doute quant aux traitements fiscaux à utiliser selon IAS 12.

La norme IFRS 16 – Contrats de location remplacera la norme IAS 17 ainsi que les interprétations s'y rapportant. Elle imposera aux preneurs, pour la quasi-totalité des contrats de location, de comptabiliser un passif au titre des contrats de location afin de refléter les loyers futurs minimaux et un droit d'usage de l'actif.

Le Groupe a procédé à l'évaluation de l'impact que pourrait avoir IFRS 16 sur ses états financiers mais n'anticipe pas d'impact significatif. En effet, le Groupe est propriétaire de la quasi-totalité de ses sites industriels (à l'exception d'un seul) et les contrats de location-financement (principalement du matériel industriel mobile) sont déjà comptabilisés en application de la norme IAS 17. Seuls, quelques baux commerciaux, peu nombreux et pour des valeurs peu significatives sont concernés.

Les principales mesures de simplifications prévues par la norme et retenues par le Groupe sont les suivantes :

- exclusion des contrats de courte durée ;
- exclusion des contrats portant sur des actifs de faible valeur.

À date, les incidences potentielles en date de transition à IFRS 16 sur les états financiers consolidés 2019 du Groupe sur une base budgétaire et sur la base des contrats effectifs à la date de transition sont les suivantes :

Ordre de grandeur en millions d'euros

Immobilisations corporelles	+ 3,3
Dette financière sur bien loués/Endettement financier net	+ 4,2
EBITDA 2019	+ 1,1
Résultat financier 2019	- 0,1
Résultat avant impôts 2019	- 0,08

I.2. Base de préparation

I.2.1. Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de Gascogne. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

I.2.2. Recours à des estimations et au jugement

Pour établir les comptes consolidés, la Direction du Groupe procède à des estimations dans la mesure où de nombreux éléments inclus dans les états financiers ne peuvent être précisément évalués. La Direction révise ses estimations en cas de changement des circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles

informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations retenues au 31 décembre 2018 pourraient être sensiblement modifiées.

Par ailleurs, la Direction exerce son jugement pour définir le traitement comptable de certaines transactions lorsque les normes et interprétations en vigueur ne traitent pas de manière précise les problématiques comptables concernées.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations et le jugement sont explicitées ci-dessous :

		Hypothèses actuarielles IAS19
Notes V.3.	Pertes de valeur et impairment tests	Principales hypothèses retenues pour la construction des valeurs d'utilité: taux d'actualisation, taux de croissance à l'infini, flux de trésorerie attendus
Notes IX.1.	Impôt sur le résultat	Hypothèses retenues pour la reconnaissance des impôts différés actifs liés aux reports déficitaires

II. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

II.1. Principes de consolidation

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exercables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Intérêts dans des entités mises en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement une influence notable, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle conjoint, sont mises en équivalence. La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les variations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciers et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés. Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

II.2. Méthodes de conversion

II.2.1. Transactions en monnaie étrangère

La comptabilisation et l'évaluation des opérations libellées en monnaies étrangères sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères".

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change de la clôture. Les écarts de conversion qui en résultent sont comptabilisés en pertes et profits de change dans le résultat financier.

III.2.2. Les états financiers des activités à l'étranger

Les comptes des filiales étrangères du Groupe sont tenus dans leur monnaie fonctionnelle. Le bilan des sociétés dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro est converti en euros au cours de clôture, sauf les capitaux propres qui sont convertis au cours historique. Le compte de résultat est converti au cours approchant le cours à la date de transaction. Le tableau de flux de trésorerie est converti au cours moyen, à l'exception de la trésorerie qui est convertie au cours de clôture.

Les gains et pertes résultant de la conversion du bilan (qui comprennent l'incidence de la variation des taux sur les actifs et les passifs) sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et accumulés dans les capitaux propres.

II.3. Regroupements d'entreprise

Tous les regroupements d'entreprise sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les regroupements d'entreprises sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée : la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'échange. Les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges, sauf les coûts liés à l'émission d'instruments de capitaux propres.

II.4. Evolution du périmètre de consolidation

Néant.

II.5. Périmètre de consolidation au 31 décembre 2018

Sociétés consolidées au 31 décembre 2018 :

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
FINANCIER				
Gascogne SA	40200 F-Mimizan	895 750 412		
ACTIVITE BOIS				
Gascogne Bois	40210 F-Escource	501719413	100,00	100,00
Palfrance	81600 F-Gaillac	379 124 795	100,00	100,00
Gascogne All Wood	Liège (Belgique)	BE-425608482	100,00	100,00
ACTIVITE PAPIER				
Gascogne Papier	40200 F-Mimizan	334612967	100,00	100,00
Gascogne Spain	Barcelone (Espagne)	29487F141B152448	100,00	100,00
Gascogne Packaging USA	Atlanta (USA)	CBP-2.953.531	100,00	100,00
Feutres Depland	87200 F-Saint Junien	760500587	100,00	100,00
ACTIVITE SACS				
Gascogne Sacs	40200 F-Mimizan	493467989	100,00	100,00
Gascogne Sack Deutschland	Wieda (Allemagne)	HRB54618	100,00	100,00
Aigis	Chalkida (Grèce)	13138/12/B/86/11	100,00	100,00
Gascogne Sack Tunisia	Radès (Tunisie)	B0233542005	99,99	99,99
ACTIVITE COMPLEXES				
Gascogne Flexible	40200 F-Mimizan	312757347	100,00	100,00
Gascogne Flexible Germany	Düren (Allemagne)	HRB3891	100,00	100,00

Sociétés comptabilisées par mises en équivalence :

Sociétés	Siège social	N° de SIREN	% de contrôle	% d'intérêt
ACTIVITE SACS				
Sacchificio Veneto	Grezzana (Italie)	REA 88 554	40,00	40,00
Lessinia	Grezzana (Italie)	REA 390 427	40,00	40,00

II.6. Engagement hors bilan liés au périmètre

Il n'y a pas d'engagements liés au périmètre.

II.7. Parties liées

Transactions de la société mère avec les filiales du Groupe

Il s'agit d'une part des prestations de service et de la mise à disposition des dirigeants facturées par la société mère aux filiales et d'autre part d'avances en compte courant consenties à/ou par certaines filiales qui donnent lieu à facturation d'intérêts financiers. Par ailleurs, l'ensemble des sociétés françaises font partie d'un groupe d'intégration fiscale dont Gascogne SA est la société mère.

Transactions avec des parties liées

Gascogne SA n'a entretenu, en 2018, aucune relation de quelque nature que ce soit avec les dirigeants (autre que les émoluments ou jetons de présence). Voir le paragraphe IV.4.

Gascogne SA a des relations avec les sociétés du Groupe Biolandes (actionnaire d'Attis 2) pour la mise à disposition de locaux et de personnels.

La société Attis 2, principale actionnaire du Groupe, détenant 70,6% du capital, a consenti fin 2017 une avance en compte courant d'un montant de 7,1 M€, qui a été convertie intégralement en capital lors de la réalisation de l'augmentation de capital finalisée fin juillet 2018. Cette convention a été conclue à des conditions courantes et normales de rémunération.

Par ailleurs, il n'existe pas d'autres transactions entre les parties liées qui soient significatives et/ou conclues à des conditions qui ne seraient pas des conditions de marché.

III. ACTIVITE OPERATIONNELLE

III.1. Chiffre d'affaires, créances clients et autres débiteurs

III.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et services vendus dans le cadre des activités du Groupe : il est comptabilisé net, après déduction des éventuels escomptes, rabais et ristournes offerts aux clients.

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de déchets, les ventes de marchandises et les frais de transport facturés.

Pour les ventes de biens et marchandises (qui constituent la plus grande part du chiffre d'affaires), le produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque les risques et avantages inhérents à la propriété des biens, ainsi que le contrôle, ont été transférés à l'acquéreur. Ce transfert des risques et avantages dépend des incoterms : s'agissant des clients français, en général, le transfert est effectif en sortie d'usine et s'agissant des clients export et grand export, le transfert est effectif à la livraison des produits chez le client.

La norme « IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients » remplace les normes « IAS 18 – Produits des activités ordinaires » et « IAS 11 – Contrats de construction » et les interprétations liées. Elle est entrée en vigueur au 1er janvier 2018 et comprend de nouveaux principes pour la comptabilisation du chiffre d'affaires et la segmentation des contrats en obligations de prestations. Cette nouvelle norme n'a pas d'impact significatif pour le groupe Gascogne compte tenu de la nature des activités de ses sociétés.

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Ventes de biens	395 856	400 252
Prestations de services	6 132	6 164
Chiffre d'affaires	401 988	406 416

III.1.2. Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont des actifs financiers courants, initialement enregistrés à la juste valeur et ultérieurement au coût amorti diminué des pertes de valeurs éventuelles.

Les créances clients sont dépréciées au cas par cas en fonction de leur antériorité.

Valeur nette des clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Clients et comptes rattachés	66 785	66 194
Créances à recevoir des parties liées	0	0
Paiements d'avance	446	420
Autres montants d'exploitation	12 416	10 735
Total	79 646	77 349

Variation des dépréciations des comptes clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	Exercice 2017	Augmentation	Diminution	Exercice 2018
Provisions Clients et comptes rattachés	2 055	22	(169)	1 908
Provisions Autres créances exploitation	102			102
Total	2 157	22	(169)	2 010

Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Créances sur immobilisations	735	25
Créances diverses	5	3
Autres créances d'exploitaions	951	1 189
Total	1 691	1 217

III.2. Stocks et achats consommés

III.2.1. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient en utilisant la méthode du coût moyen pondéré ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Si la valeur nette probable de réalisation des stocks est inférieure à leur coût de revient, ce montant est ramené à la valeur nette probable de réalisation par le biais d'une dépréciation des stocks. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks de produits finis et d'encours de production ne comprennent que les coûts liés à la production.

Valeur nette des stocks

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Matières premières et approvisionnements	53 150	47 666
En cours de production : biens	5 352	4 897
Produits intermédiaires et finis	39 036	34 824
Marchandises	386	523
Total	97 924	87 910

Variation des dépréciations des stocks

(en milliers d'euros)	Exercice 2017	Augmentation	Diminution	Exercice 2018
Matières premières et approvisionnements	5 454	3 845	(3 600)	5 698
En cours de production : biens	235	20	(3)	252
Produits intermédiaires et finis	2 553	2 398	(1 968)	2 983
Marchandises	297	161	(134)	324
Total	8 539	6 423	(5 705)	9 257

Les reprises de provisions au cours de l'exercice résultent essentiellement de sorties de stocks dépréciés à la clôture de l'exercice précédent.

Variation des stocks de produits finis et en-cours

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Variation de stocks bruts	5 345	(4 820)
Reprise de provisions sur stocks de produits finis et encours	1 971	2 498
Dotation aux provisions sur stocks de produits finis et encours	(2 417)	(1 905)
Variation des stocks de produits et encours	4 899	(4 228)

III.2.2. Achats consommés

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Achats de marchandises et de matières premières	(212 003)	(201 281)
Variation des stocks de marchandises et de matières premières	6 781	549
Reprise de provisions sur stocks de marchandises et matières premières	3 519	3 828
Dotation aux provisions sur stocks de marchandises et matières premières	(4 006)	(3 865)
Achats consommés	(205 709)	(200 767)

III.3. Autres produits et charges opérationnels

Afin de faciliter la lecture du compte de résultat et de la performance du Groupe, les éléments inhabituels et significatifs à l'échelle de l'ensemble consolidés sont identifiés sur la ligne du résultat opérationnel intitulée 'Autres produits et charges opérationnels'

Cette ligne inclut principalement :

- le résultat des cessions d'immobilisations,
- les pertes ou reprises de valeur sur actifs immobilisés constatées principalement dans le cadre des tests de dépréciation des unités génératrices de trésorerie (UGT) et des goodwill,
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration,
- les litiges majeurs qui naissent de l'activité opérationnelle du Groupe.

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Restructurations et litiges	424	(4 567)
(Moins) Plus-values nettes sur cession d'actifs	901	894
Autres	(6 078)	(865)
Autres produits et charges opérationnels	(4 754)	(4 538)

Restructurations et litiges

Ce poste comprend principalement en 2018 une reprise de 0,4 M€ suite à l'évolution favorable d'un litige.

Ce poste comprend principalement en 2017 :

- le coût du PSE de la Division Bois : - 4,7 M€
- la provision du plan social de la filiale allemande de l'Activité Flexible : - 1,3 M€
- des reprises nettes de litiges : + 1,4 M€

Plus-values nettes sur cession d'actifs

Ce poste comprend principalement la plus-value réalisée en 2018 sur la cession du site de Belvès.

Autres produits et charges

Ce poste intègre en 2018 principalement une provision pour dépréciation de 5 M€ sur les actifs immobilisés de la Division Bois.

Ce poste est principalement constitué en 2017 des frais de mise en place du refinancement (- 1 M€).

III.4. Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8 "Secteurs opérationnels", et compte tenu de l'organisation interne du Groupe en terme de management et de reporting, le Groupe présente une information sectorielle par secteur d'activité.

Le Principal Décideur Opérationnel (PDO) est le Président Directeur Général du Groupe.

Le Groupe dispose de 4 secteurs, comme décrit ci-après, qui correspondent aux unités opérationnelles stratégiques du Groupe. Les dirigeants des Divisions Emballage (qui regroupe les Activités Papier, Sacs et Flexible) et Bois sont des segment managers au sens de la norme IFRS 8 et ils reportent au Président Directeur Général.

Les unités opérationnelles stratégiques du Groupe offrent des produits et des services distincts et sont dirigées séparément dans la mesure où elles nécessitent la mise en œuvre de stratégies technologiques et commerciales différentes.

Les opérations réalisées dans chacun des secteurs du Groupe sont résumées ainsi :

- Activité Bois : la production de bois d'œuvre et de trituration, parquets, lambris finis, moulures, panneaux, aménagement et accessoires,
 - Activité Papier : la fabrication de papier kraft naturel frictionné et kraft naturel pour sacs,
 - Activité Sacs : la production de sacs petite, moyenne et grande contéances,
 - Activité Flexible : la fabrication de complexes multicouches (standard ou renforcé), supports siliconés, papiers gommés.

L'information sectorielle du Groupe est préparée conformément aux méthodes comptables appliquées pour établir et présenter les états financiers.

(en milliers d'euros)	Bois	Papier	Sacs	Flexible	Financier	31 décembre 2017 Total Groupe
Chiffre d'affaires						
. de l'activité	106 579	128 778	112 053	123 071	5 058	475 539
. intragroupe	(37 655)	(22 843)	(1 105)	(2 518)	(5 002)	(69 123)
. chiffre d'affaires net	68 924	105 936	110 948	120 554	56	406 416
Résultat opérationnel courant	222	6 754	3 706	5 688	(249)	16 120
Résultat opérationnel	(3 884)	6 776	3 527	5 437	(274)	11 582
Résultat des équivalences	0	0	209	0	0	209
Dotations aux amortissements	(1 333)	(3 262)	(3 488)	(3 206)	(396)	(11 686)
(Dotations) reprises de provisions pour dépréciations d'actif	0	0	0	0	0	0
Autres produits (charges) du résultat opérationnel sans contrepartie de trésorerie	(1 982)	123	(112)	994	132	(845)
Investissements industriels	1 303	11 184	3 968	1 475	391	18 321
Effectifs	385	409	500	366	30	1 690
Immobilisations incorporelles et corporelles	17 806	57 039	32 689	27 432	2 109	137 075
Titres mis en équivalence	0	0	3 405	0	0	3 405
Actifs sectoriels	40 591	41 581	45 066	37 514	1 724	166 477
Autres actifs	0	0	0	0	0	37 475
Total de l'actif	0	0	0	0	0	344 431
Passifs sectoriels	22 126	18 763	19 073	19 490	1 600	81 051
Autres passifs	0	0	0	0	0	155 266
Total du passif	0	0	0	0	0	236 318

La répartition géographique du chiffre d'affaires est la suivante :

(En milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
France	170 525	176 190
Allemagne	46 006	46 070
Autres pays de l'Union Européenne	138 263	131 666
Pays hors de l'Union Européenne	47 194	52 490
Total	401 988	406 416

Les actifs immobilisés sont situés à 91% en France, 7% en Allemagne et le solde en Tunisie et en Grèce.

Aucun client ne représente individuellement plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe.

III.5. Participation dans les sociétés mises en équivalence

Le Groupe détient 40% de deux sociétés italiennes Saccificio Veneto et Lessinia, mises en équivalence dans les comptes pour un montant de 3 545 K€ fin 2018.

(En milliers d'euros)	Saccificio Veneto	Lessinia	Total
Pourcentage de détention	40%	40%	
Valeur d'équivalence au 31 décembre 2016	1 784	1 412	3 196
Résultat	109	100	209
Valeur d'équivalence au 31 décembre 2017	1 893	1 512	3 405
Résultat	141	(0)	141
Valeur d'équivalence au 31 décembre 2018	2 034	1 512	3 546

Les sociétés du Groupe n'ont réalisé aucune transaction avec ces sociétés en 2017 et en 2018.

III.6. Autres passifs

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en "Autres passifs" (courants et non courants) et sont ensuite reprises en résultat en "Autres produits et charges opérationnelles" en étalant linéairement leur montant sur la durée d'utilité de l'immobilisation concernée.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées directement en résultat en "Autres produits et charges d'exploitation".

Autres passifs

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Autres passifs non courants		
Subventions d'équipements	868	1 076
Total des autres passifs non courants	868	1 076
Autres passifs courants		
Subventions d'équipements	218	242
Dettes sur immobilisations	3 808	3 689
Dettes diverses	13	7 079
Total des autres passifs courants	4 039	11 009
Total des autres passifs	4 906	12 085

La diminution des dettes diverses correspond à la conversion par Attis 2 de l'avance en compte courant consentie fin 2017 pour 7,1 M€ en capital lors de l'augmentation de capital réalisée fin juillet 2018.

Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Autres produits courants	688	2 265
Subventions d'investissement virées au résultat	230	379
Subventions d'exploitation	184	225
Autres charges courantes	(342)	(1 398)
(Dotations) Reprises provisions clients, autres créances et actifs courants	111	(119)
Autres produits et (charges) d'exploitation	871	1 353

III.7. Quotas d'émission de gaz à effet de serre

Dans l'activité Papier, le Groupe s'est vu attribuer des droits d'émission de gaz à effet de serre.

En l'absence de normes IFRS ou d'interprétations relatives à la comptabilisation des droits d'émission de CO₂, la société a exercé son jugement et applique depuis la clôture au 31 décembre 2013 les nouvelles dispositions suivantes (qui sont notamment conformes au Règlement de l'ANC n° 2012-03 du 4 octobre 2012, homologué le 7 janvier 2013) :

- Les quotas sont gérés comme un coût de production et à ce titre ils sont reconnus en stock :
- Les quotas attribués à titre gratuit sont comptabilisés en stock pour une valeur nulle,
- Les quotas acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition,
- Les ventes ou les restitutions annuelles de quotas constituent des sorties de stock, qui sont reconnues sur la base d'un coût unitaire moyen pondéré
- Si la valeur comptable des stocks de quotas à la clôture est supérieure à la valeur de marché, une provision pour dépréciation est comptabilisée.
- A chaque arrêté, une provision est comptabilisée pour matérialiser les obligations de restitution de quotas liées aux émissions de la période. Cette provision est calculée sur la base des émissions estimées de la période, valorisées au coût unitaire moyen pondéré du stock à la fin de cette période. Elle est reprise lors de la restitution des quotas.

Dans le cas où les obligations de restitution à l'échéance sont supérieures aux quotas disponibles enregistrés en stock, une provision pour le complément de provisions lié aux quotas manquants est valorisée à leur valeur de marché et comptabilisée.

Suivi des utilisations de quotas de la société Gascogne Papier

<i>En tonnes</i>	Avant 2014	2014	2015	2016	2017	2018
Emission de CO ₂	61 100	53 323	36 238	17 970	20 099	
Quotas alloués	82 198	80 729	79 243	77 741	76 225	
Quotas non utilisés	21 098	27 406	43 005	59 771	56 126	
Quotas non utilisés cumulés	70 251	91 349	118 755	161 760	221 531	277 637

Les quotas alloués au titre des années à venir (2019 et 2020) au titre du PNAQ3 s'élèvent à 147 841 tonnes.

Jusqu'à présent, Gascogne Papier s'est vu attribuer des quotas (gratuits) par les pouvoirs publics, supérieurs à ses besoins comme le montre le tableau ci-dessus. Aussi, la société n'a jamais eu besoin d'acquérir des quotas à titre onéreux, la gestion de ces quotas n'a pas donc pas d'incidence sur les comptes du Groupe.

Le solde des quotas non utilisés cumulés à fin 2018 s'élèvent à 277 637 tonnes.

IV. CHARGES ET AVANTAGES DU PERSONNEL

IV.1. Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19 révisée, applicable depuis le 1er janvier 2014. Ils se décomposent entre avantages à court terme et avantages à long terme.

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (tels que les indemnités de fin de contrat) payables dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les salariés ont rendu les services correspondant.

Ces avantages sont comptabilisés en dettes courantes et enregistrés en charges sur l'exercice lorsque le service est rendu par le salarié.

Les avantages à long terme couvrent deux catégories d'avantages au personnel :

- les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent notamment les indemnités de départ à la retraite et les compléments de retraite
- les autres avantages à long terme (pendant l'emploi) qui recouvrent les médailles du travail

Les différents avantages offerts à chaque employé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque société du Groupe.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes dits à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur puisque l'obligation de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations : ils sont enregistrés en charge sur la base des appels de cotisation
- les régimes dits à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations. Une obligation (cf note IV.2.) est alors comptabilisée au passif de l'état de la situation financière.

Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en charges de personnel tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise ('coût des services rendus').

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Salaires et traitements	(54 964)	(57 893)
Charges sociales	(22 237)	(22 003)
Participation des salariés	(199)	(245)
Coûts des services rendus	(726)	(746)
Frais de personnel	(78 126)	(80 886)

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) constaté en 2017 et 2018 représente respectivement 2,4 M€ et 2,0 M€. Il est présenté en diminution des charges sociales.

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) constaté en 2017 et en 2018 représente respectivement 0,3 M€ et 0,4 M€. Il est présenté en diminution des salaires et traitements.

IV.2. Provisions pour retraites et engagements assimilés

Comme indiqué dans la note IV.1., les avantages à long-terme pour les plans à prestations définies créent une obligation comptabilisée en provision pour retraites et engagements assimilés.

La provision pour retraites est égale à la valeur actualisée des obligations diminuée, le cas échéant, de la juste valeur des actifs versés dans des fonds affectés à leur financement. Un excédent d'actif n'est comptabilisé que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe.

La provision pour les autres avantages à long terme est quant à elle égale à la valeur actualisée des obligations.

La détermination de ces provisions repose sur des évaluations effectuées par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Ces évaluations intègrent aussi bien des hypothèses macroéconomiques propres à chaque pays dans lesquels le Groupe opère (taux d'actualisation, croissance des salaires) que démographiques (taux de rotation des effectifs, âge de départ en retraite, espérance de vie).

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux rendements procurés par les obligations émises par des entreprises de première catégorie sur des durées équivalentes à celles des engagements à la date d'évaluation.

Des écarts actuariels sont générés lorsque des différences sont constatées entre les données réelles et les prévisions effectuées antérieurement, ou suite à des changements d'hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans l'état du résultat global, nets d'impôts différés.

Lorsque les avantages du régime sont modifiés, ou en cas de réduction de régime, l'impact associé aux services passés rendus par le personnel ou le profit (perte) lié à la réduction de régime, est comptabilisé immédiatement en résultat net. Le Groupe comptabilise des profits et pertes au titre de la liquidation d'un régime à prestations définies au moment où la liquidation se produit.

Les calculs actuariels des avantages au personnel sont effectués par un actuaire indépendant et sont comptabilisés de la manière suivante :

. Au bilan

Le montant comptabilisé au passif au titre des prestations définies apparaît au passif sous la rubrique "Avantages du personnel" et est égal à :

- la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de la clôture,
- diminuée de la juste valeur, à la date de la clôture, des actifs du régime utilisés directement pour payer ou financer les obligations,
- diminuée des paiements effectués.

. Les autres composantes de variation de la provision sont comptabilisées dans les rubriques suivantes du compte de résultat :

- coût des services rendus et des services passés : en frais de personnel (résultat opérationnel courant),
- charges d'intérêts nets sur le passif net (charges financières).

IV.2.1. Description des régimes

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (régime vieillesse de base de la Sécurité Sociale, régimes complémentaires de retraite ARRCO et AGIRC, fonds de pension à cotisations définies dans certaines filiales étrangères).

Les paiements du Groupe sont constatés en charge de la période comme suit :

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Cotisations de retraite	8 888	8 941

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies du Groupe concernent principalement :

- les avantages postérieurs à l'emploi :

* les indemnités de fin de carrière (en France, en Allemagne, en Grèce et en Tunisie) : indemnités forfaitaires calculées en fonction du nombre d'années de service du salarié et de son salaire annuel au moment de son départ à la retraite,

* les régimes de retraite par capitalisation (article 39) en France pour certaines catégories de salariés qui recevront un complément de retraite correspondant à un pourcentage de leur salaire s'ils sont présents dans l'entreprise lors de leur retraite, et les régimes de retraite en Allemagne,

* les plans de départ ACAATA qui permettent à des salariés du site de Mimizan ayant été exposés à l'amiante de démissionner et d'être indemnisés par un fonds public (CAATA) pour la période entre la date de départ anticipée et l'âge de liquidation des droits à retraite. Lors du départ du salarié, l'entreprise lui verse une indemnité de cessation anticipée d'activité qui remplace l'indemnité de fin de carrière. Ces plans sont provisionnés au même titre que les indemnités de fin de carrière.

- d'autres avantages à long terme

* les indemnités liées aux médailles du travail en France et en Allemagne.

IV.2.2. Principales hypothèses actuarielles utilisées pour les évaluations

Les évaluations actuarielles dépendent d'un certain nombre d'hypothèses à long terme. Ces hypothèses, revues annuellement, sont les suivantes :

	Exercice 2018	Exercice 2017
France		
Age de départ à la retraite		
Cadres	64 à 67 ans	64 à 67 ans
Non cadres	62 à 65 ans	62 à 65 ans
Taux d'actualisation indemnités de fin de carrière	1,50%	1,50%
Taux d'actualisation retraite par capitalisation	1,00%	1,00%
Taux d'actualisation médaille du travail	1,00%	1,00%
Taux d'augmentation des salaires (*)	2,50%	1,70%
Allemagne		
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	1,50%	1,50%
Taux d'augmentation des salaires (*)	2,50%	3%
Grèce		
Age de départ à la retraite	65 ans	65 ans
Taux d'actualisation	1,50%	1,50%
Taux d'augmentation des salaires (*)	2,50%	2,50%

(*) Taux d'inflation inclus

La table de mortalité TH/TF 00-02 est utilisée pour les engagements concernant la France.

Le taux d'actualisation repose sur les indices iBoxx € Corporates AA10+ et AA7-10 (selon la maturité des engagements estimée à la date de l'évaluation). Cet indice reprend un panier d'obligations composé de valeurs financières et non financières.

Sensibilité de la dette au taux d'actualisation

Au 31 décembre 2018, une variation du taux d'actualisation de +/- 50 points de base entraînerait une variation de +/- 1,3 M€ de ces engagements.

IV.2.3. Synthèse de la situation financière des régimes

Les régimes non financés, ainsi que les régimes financés partiellement ou intégralement, se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Valeur actualisée des obligations non financées	7 469	7 440
Valeur actualisée des obligations partiellement ou intégralement financées	11 644	10 707
Total des valeurs actualisées des obligations	19 113	18 147
Juste valeur des actifs du régime	1 473	1 700
Passif comptabilisé au titre des prestations définies	17 640	16 447

La composition des actifs du régime et le taux de rendement sont les suivants :

Sociétés françaises	Exercice 2018	Exercice 2017
Obligations	85%	85%
Actions	8%	8%
Immobilier	6%	6%
Autres actifs	1%	1%
Liquidités	1%	1%
Taux d'intérêt pour les actifs	2,76%	3,12%

Répartition globale par secteur du portefeuille obligataire

Répartition de la poche obligataire	Exercice 2018	Exercice 2017
Souverains	56%	59%
Corporates	18%	15%
Financières	26%	26%

Répartition géographique du portefeuille obligataire

Répartition de la poche obligataire	Exercice 2018	Exercice 2017
France	60%	60%
Autres pays de la zone euro	18%	20%
Etats-unis	7%	6%
Royaume Uni	5%	4%
Autres pays	10%	9%

IV.2.4. Détail et évolution des engagements

La variation des principaux avantages au cours de l'exercice 2018 est la suivante :

(en milliers d'euros)	Indemnités de départ à la retraite		Retraite par capitalisation		Autres engagements de fin de carrière		Retraites & indemnités assimilées		Médailles du travail		Engagements de retraite et autres avantages	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Evaluation des Engagements Bruts												
En début de période	16 606	17 259	956	1 144	190	158	17 752	18 561	252	266	18 004	18 827
Coûts des services rendus	754	826	30	39			784	865	4	18	789	883
Profits sur réduction de régime		(120)					0	(120)		0	0	(120)
Prestations servies	(596)	(933)	(243)	(279)	22	32	(817)	(1 180)	(9)	(11)	(826)	(1 191)
Charges d'intérêts	244	222	10	10			254	232	2	2	256	234
Restructurations, cessions d'actifs							0	0			0	0
Charges de l'exercice	402	(6)	(204)	(230)	22	32	221	(204)	(2)	9	219	(195)
Variation de périmètre							0	0			0	0
Variation de change							0	0			0	0
Perte (gain) actuariel	666	(648)	214	42			880	(605)	(13)	(23)	867	(628)
En fin de période	17 674	16 606	966	956	212	190	18 852	17 752	237	252	19 090	18 004
Valeur de marché des actifs affectés aux plans												
En début de période	656	989	1 044	999			1 700	1 988			1 700	1 988
Rendements attendus des actifs	10	13	10	9			20	22			20	22
Contributions de l'employeur				2			0	2			0	2
Prestations servies		(43)	(243)	(279)			(243)	(322)			(243)	(322)
Restructurations, cessions d'actifs		(300)		300			0	0			0	0
Produits de l'exercice	10	(330)	(233)	32	0	0	(223)	(298)	0	0	(223)	(298)
Perte (gain) actuariel	(1)	(3)	(3)	14			(4)	11			(4)	11
En fin de période	664	656	808	1 044	0	0	1 473	1 700	0	0	1 473	1 700
Engagements de retraites et autres avantages	17 009	15 950	158	(88)	212	190	17 380	16 052	237	252	17 617	16 304

IV.3. Plan d'options d'achat d'actions et attribution d'actions gratuites

Il n'y a pas de plan d'options d'achat d'actions ou d'attributions gratuites actifs à fin 2018.

IV.4. Rémunération des dirigeants (parties liées)

IV.4.1. Rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants

Les rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants au titre des exercices 2017 et 2018 sont les suivants :

(En milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Avantages court terme	557	356
Avantages postérieurs à l'emploi (*)	8	0
Indemnités de fin de contrat de travail versées		
Paiements fondés sur des actions		
Total	565	356

(*) Variation de l'engagement sur l'exercice

Les rémunérations et avantages présentés dans le tableau ci-dessus comprennent 3 dirigeants à fin 2018 et à fin 2017.

Au 31 décembre 2018, la société n'a pas d'engagement vis-à-vis de son Président Directeur Général Dominique Coutière en matière d'avantages postérieurs à l'emploi (contrat de capitalisation ou golden parachute).

IV.4.2. Rémunérations octroyées aux membres du Conseil d'administration

Les jetons de présence servis au titre de l'exercice 2018 aux membres du Conseil d'administration se sont élevés à 31,5 K€.

IV.4.3. Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Aucune option ou aucune action n'a été attribuée aux mandataires sociaux au cours de l'exercice 2018.

V. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

V.1. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

Goodwill.

Les goodwills sont initialement reconnus lors d'un regroupement d'entreprises tel que décrit dans la note II.3. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, ils ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an.

Brevets et licences.

Les brevets et licences sont amortis linéairement sur la durée de la période de leur protection juridique. Les logiciels informatiques sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité qui s'établit entre 1 et 10 ans.

Frais de développement.

Selon la norme IAS 38 "*Immobilisations incorporelles*", les frais de développement sont immobilisés dès que l'entreprise peut démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- sa capacité à vendre ou à utiliser l'immobilisation incorporelle,
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour réaliser le projet,
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de recherche et de développement qui ne satisfont pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés, qui satisfont aux critères ci-dessus, sont immobilisés à l'actif du bilan. Ils sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent de la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Dépenses ultérieures.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées uniquement si elles satisfont aux conditions définies par la norme IAS 38 et exposées ci-dessus. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les variations des goodwill et autres immobilisations incorporelles sont analysées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Goodwills	Frais de développements Brevets acquis	Logiciels et développements progiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur Brute au 1/1/2017	2 104	116	8 668	602	11 490
Variation de périmètre					
Acquisitions		55	31	16	103
Cessions			(36)		(36)
Ecart de conversion	(352)		(6)		(358)
Autres mouvements			79	(21)	59
Valeur Brute au 31/12/2017	1 752	171	8 737	597	11 258
Valeur Brute au 1/1/2018	1 752	171	8 737	597	11 258
Variation de périmètre					
Acquisitions		41	127	1 798	1 967
Cessions			(27)		(27)
Ecart de conversion	(228)		(4)		(232)
Autres mouvements			77	(14)	64
Valeur Brute au 31/12/2018	1 525	213	8 910	2 382	13 030
Amortissements cumulés au 1/1/2017	(0)	(79)	(8 142)	(536)	(8 756)
Variation de périmètre					
Dotations aux amortissements		(27)	(233)	(14)	(275)
Diminutions d'amortissements			33		33
Dépréciations des actifs incorporels					
Ecart de conversion			6	(0)	6
Autres mouvements					
Amortissements cumulés au 31/12/2017	(0)	(106)	(8 336)	(550)	(8 991)
Amortissements cumulés au 1/1/2018	(0)	(106)	(8 336)	(550)	(8 991)
Variation de périmètre					
Dotations aux amortissements		(48)	(169)	(22)	(239)
Diminutions d'amortissements			18		18
Dépréciations des actifs incorporels	(208)				(208)
Ecart de conversion		(0)	4		4
Autres mouvements					
Amortissements cumulés au 31/12/2018	(208)	(154)	(8 482)	(572)	(9 416)
Valeur Nette au 31 décembre 2017	1 752	65	401	47	2 266
Valeur Nette au 31 décembre 2018	1 316	59	428	1 810	3 614

Le détail des goodwill nets par Unité Génératrice de Trésorerie est donné dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Exercice 2017	Augmentation (Diminution)	Variations de change	Exercice 2018
UGT GST	1 544		(228)	1 317
UGT Bois	208	(208)		(0)
Montant en fin de période	1 752	(208)	(228)	1 317

V.2. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments contrôlés par l'entreprise, dont le coût peut être déterminé de façon fiable, pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe et qui sont utilisés sur une durée supérieure à un exercice sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. Les amortissements sont évalués en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par catégorie d'élément d'actif, sur la base du coût d'acquisition. Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. En effet, la plupart des actifs industriels du Groupe sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et il n'est, en règle générale, pas envisagé de les céder.

Par ailleurs, le Groupe a analysé l'ensemble de ses processus industriels et a ainsi isolé parmi ses équipements industriels les composants majeurs devant faire l'objet d'un plan d'amortissement spécifique et dans ce cadre, les durées d'utilité effectives des actifs industriels ont été revues. Cette approche dite "par composant" a été également appliquée aux bâtiments.

Dans ce cadre, il n'y a plus lieu de constater de provisions pour gros entretien. Les grosses réparations sont désormais traitées comme un composant constitutif de la valeur de l'actif.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité prévue pour chaque type de bien ou de composant. Les durées retenues sont :

Bâtiments	15 à 50 ans
Matériel et outillage	5 à 30 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans

Coûts ultérieurs

Le Groupe enregistre dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les variations des immobilisations corporelles sont analysées ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeur Brute au 1/1/2017	18 069	92 275	484 665	15 980	2 973	613 962
Variation de périmètre						
Acquisitions	32	498	8 303	3 232	7 770	19 835
Cessions	(70)	(400)	(9 785)	(1 607)	(75)	(11 937)
Ecart de conversion	(48)	(77)	(710)	(76)		(911)
Autres mouvements	(46)	31	4 128	(6)	(3 885)	222
Valeur Brute au 31/12/2017	17 937	92 327	486 602	17 523	6 782	621 171
Valeur Brute au 1/1/2018	17 937	92 327	486 602	17 523	6 782	621 171
Variation de périmètre						
Acquisitions	3	1 210	6 693	1 039	13 150	22 095
Cessions	(29)	(2 602)	(6 727)	(470)		(9 828)
Ecart de conversion	(31)	(50)	(460)	(77)		(618)
Autres mouvements	56	618	6 777	55	(7 443)	63
Valeur Brute au 31/12/2018	17 936	91 502	492 886	18 071	12 489	632 884
Amortissements cumulés au 1/1/2017	(16 486)	(66 668)	(389 143)	(14 769)		(487 065)
Variation de périmètre						
Dotations aux amortissements	(429)	(1 083)	(9 582)	(250)		(11 344)
Diminutions d'amortissements		320	9 493	1 476		11 289
Dépréciations des actifs corporels						
Ecart de conversion		20	649	38		707
Autres mouvements	46	(1)	(3)	9		52
Amortissements cumulés au 31/12/2017	(16 869)	(67 412)	(388 586)	(13 495)		(486 362)
Amortissements cumulés au 1/1/2018	(16 869)	(67 412)	(388 586)	(13 495)		(486 362)
Variation de périmètre						
Dotations aux amortissements	(448)	(1 630)	(10 229)			(12 308)
Diminutions d'amortissements	49	2 530	7 551	406		10 536
Dépréciations des actifs corporels			(4 792)			(4 792)
Ecart de conversion		14	453	25		492
Autres mouvements				(5)		(5)
Amortissements cumulés au 31/12/2018	(17 268)	(66 497)	(395 603)	(13 070)		(492 438)
Valeur Nette au 31 décembre 2017	1 068	24 915	98 016	4 028	6 782	134 809
Valeur Nette au 31 décembre 2018	668	25 005	97 282	5 001	12 489	140 446

(en milliers d'euros)	Notes	Exercice 2018	Exercice 2017
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles : résultat opérationnel courant		239	275
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles : autres produits et charges opérationnels			
Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles	IV.2	239	275
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles : résultat opérationnel courant		12 308	11 344
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles : autres produits et charges opérationnels			67
Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles	IV.3	12 308	11 411
Dotations aux amortissements		12 547	11 686

Contrats de location.

Conformément à la norme IAS 17 «Contrats de location», les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple. Les contrats de location-financement sont comptabilisés dans les immobilisations au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur en contrepartie d'une dette financière. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Les contrats de location simple ne sont pas comptabilisés au bilan et les charges de loyers sont comptabilisées en charge dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Le Groupe a recours à :

- des contrats de location-financement : du matériel informatique (serveurs, PC), des véhicules en LLD, du matériel industriel tels que des chariots élévateurs, des matériels de levage
- des contrats de location simple : des baux commerciaux, un contrat de location pour un site industriel, des matériels industriels loués ponctuellement sur des durées courtes, des sites de stockage

Le montant des contrats de location comptabilisés dans les immobilisations se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	Matériel et outillage	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur Brute au 31 décembre 2017	2 010	5 902	7 912
Amortissements et provisions	(727)	(3 515)	(4 242)
Valeur Nette au 31 décembre 2017	1 283	2 387	3 670
Valeur Brute au 31 décembre 2018	1 926	6 178	8 104
Amortissements et provisions	(1 136)	(4 016)	(5 152)
Valeur Nette au 31 décembre 2018	790	2 162	2 952

Passifs relatifs aux contrats de location-financement (valeur actualisée des paiements minimaux)

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
A moins d'un an	1 380	1 110
De deux à cinq ans	1 877	2 664
A plus de cinq ans	234	347
Total	3 491	4 122

Contrats de location simple

Au 31 décembre, le montant des paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple est le suivant :

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
A un an	1 846	1 639
De deux à cinq ans	5 572	3 657
A plus de 5 ans	522	269
Total	7 940	5 565

Le montant des paiements au titre des contrats de location simple enregistré en charge sur l'exercice 2018 s'établit à 2 863 K€, contre 2 749 K€ en 2017.

V.3. Dépréciation des actifs

Conformément à la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtées à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation à chaque clôture annuelle et à chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'elles ont pu perdre notablement de leur valeur.

Les valeurs comptables des autres actifs : les immobilisations incorporelles à durées d'utilité définies – essentiellement les brevets et logiciels – ainsi que les immobilisations corporelles font également l'objet d'un test de dépréciation, lorsque des évènements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de perte de valeur de ces immobilisations.

UGT et goodwill

Une UGT est définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les UGT relatives à un actif ou à un groupe d'actifs doivent être identifiées de façon permanente d'un exercice à l'autre sauf si ce changement est justifié.

Test de dépréciation

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable d'un actif immobilisé à sa valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

En l'absence de juste valeur résultant de prix constatés sur un marché, la valeur recouvrable des actifs est déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. En pratique cette valeur d'utilité est déterminée comme étant la somme des flux de trésorerie futurs actualisés générés par l'actif testé, avec prise en compte d'une valeur terminale basée sur un taux de croissance à long terme de ces flux de trésorerie. Les projections sont basées sur une durée de 5 ans et résultent des "business plans" construits sur les hypothèses économiques et les conditions prévisionnelles retenues par la Direction.

Si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable, l'actif correspondant est ramené à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur.

Cette perte de valeur est enregistrée en "Autres produits et charges opérationnels" et est imputée en priorité aux goodwills. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie (telles que brevets ou logiciels) sont réversibles et peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redévient supérieure à la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée). Les pertes de valeur relatives aux goodwills sont irréversibles. Après imputation sur le goodwill, les pertes de valeurs résiduelles s'imputent sur la valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité. Cette imputation a pour effet de diminuer la base amortissable et donc de réduire le montant de la dotation aux amortissements des exercices suivants.

V.3.1. Modalités des tests de perte de valeur

Le Groupe a regroupé ses actifs au sein de 7 Unités Génératrices de Trésorerie :

- L'UGT Bois : sociétés de l'Activité Bois (correspondant au secteur du même nom dans l'information sectorielle),
- L'UGT Papier : sociétés de l'Activité Papier (correspondant au secteur du même nom dans l'information sectorielle),
- Les 4 UGT de l'Activité Sacs
 - L'UGT Gascogne Sacs : société Gascogne Sacs en France,
 - L'UGT Gascogne Sack Deutschland : société Gascogne Sack Deutschland en Allemagne,
 - L'UGT Aegis : société Aegis en Grèce,
 - L'UGT GST : société Gascogne Sack Tunisia en Tunisie,
- L'UGT Flexible : sociétés de l'Activité Flexible (Gascogne Flexible et Gascogne Flexible Germany).

La valeur d'utilité de chacune des Unités Génératrices de Trésorerie au 31 décembre 2018 a été estimée selon la méthodologie suivante :

- les flux de trésorerie futurs issus des business plan à 5 ans (2019-2023) ;
- le taux d'actualisation est identique pour les UGT Bois, Papier, Gascogne Sacs et Gascogne Sack Deutschland, à 8,2%, il reflète le WACC du marché, et ces UGT opèrent principalement en Europe de l'ouest dans des environnements économiques semblables ;
- le taux d'actualisation des UGT Aegis (15%) et Gascogne Sack Tunisia (11,1%) sont supérieurs afin d'appréhender les risques économiques et politiques persistants de la Grèce pour Aegis et de la Tunisie pour Gascogne Sack Tunisia ;
- le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans couverte par les prévisions s'élève à 2% pour l'ensemble des UGT.

V.3.2. Pertes de valeur

Les pertes de valeur comptabilisées au 31 décembre 2018 s'analysent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice 2017	Dotations	Reprises	Exercice 2018
Goodwills	0	208		208
Immobilisations corporelles	35 239	4 792		40 031
UGT BOIS	35 239	5 000	0	40 239
Goodwills	0			0
Immobilisations incorporelles	199			199
Immobilisations corporelles	91 250			91 250
UGT PAPIER	91 449	0	0	91 449
Goodwills	0			0
Immobilisations corporelles	2 022			2 022
UGT Gascogne Sack Deutschland	2 022	0	0	2 022
Goodwills	0			0
Immobilisations corporelles	5 992			5 992
UGT Aegis	5 992	0	0	5 992
Goodwills	0			0
UGT FLEXIBLE	0	0	0	0
Goodwills	0	208	0	208
Immobilisations incorporelles	199	0	0	199
Immobilisations corporelles	134 503	4 792	0	139 295
Total	134 702	5 000	0	139 702

Une perte de valeur d'un montant de 5 M€ a été comptabilisé sur l'UGT Bois pour ramener la VNC des immobilisations de cette UGT à leur valeur résiduelle dont il a été considéré qu'elle avait diminué en 2018 par rapport à 2017 compte tenu des perspectives économiques difficiles des activités Bois dans le contexte de prix matières historiquement hauts et des difficultés d'approvisionnement. Cette perte de valeur a d'abord été affectée à la dépréciation du goodwill de Palfrance pour 208 K€ et le solde aux immobilisations corporelles de Gascogne Bois pour 3 700 K€ et de Palfrance pour 1 092 K€.

Aucune perte de valeur n'a jamais été comptabilisée sur les 2 autres UGT : Gascogne Sacs (France) et Gascogne Sack Tunisia.

V.3.3. Tests de sensibilité

La sensibilité de la valorisation des UGT est présentée lorsqu'un changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable.

Les UGT Papier, Gascogne Sacs et Gascogne Sack Deutschland font apparaître un risque de dépréciation.

Les chiffres indiqués ci-dessous représentent l'écart entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de l'UGT dans le cas de la variation de +/- 10% de chaque hypothèse clé. Un chiffre négatif indique une dépréciation.

En millions d'euros	Calcul valeur recouvrable					+ 10% taux EBE/CA
	Taux d'actualisation des flux de		Taux de croissance à l'infini		Taux de EBE/CA (flux terminal)	
	- 0,82%	+ 0,82%	- 0,2%	+ 0,2%	- 10% taux EBE/CA	
UGT Papier	25,8	-10,0	2,3	8,2	-10,3	21,3
UGT GS	11,2	-2,8	2,1	4,5	-1,5	8,0

Pour les UGT Bois et Aigis dépréciées en quasi-totalité, les tests de sensibilité ne permettent pas d'envisager une reprise des dépréciations antérieures avec des valeurs raisonnables d'hypothèse clés.

Il a également été calculé comment les hypothèses clés devaient varier (à la hausse pour le taux d'actualisation, à la baisse pour le taux de croissance à l'infini et le taux d'EBC/CA du flux terminal) pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable.

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Taux EBC/CA flux terminal
	Taux retenu (en %)	Augmentation nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en % de taux d'actualisation supplémentaire)	Taux retenu (en %)	Diminution nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en % de taux de croissance en moins)	Diminution nécessaire afin que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable (en % de diminution du taux d'EBC/CA retenu)
UGT					
Gascogne Sack	8,20%	+0,42 pt ⁽¹⁾	2%	-0,58 pt	-7,0%
Gascogne Sack	8,20%	+2,48 pt	2%	na ⁽²⁾	-27,0%
Deutschland					
Gascogne Papier	8,20%	+0,23 pt	2%	-0,35 pt	-3,0%
Gascogne Sack Tunisia	11,10%	+5,75 pt	2%	na ⁽²⁾	-48%
Flexible	8,20%	+8,16 pt	2%	na ⁽²⁾	-48%

⁽¹⁾ Cela signifie que le taux d'actualisation doit être porté de 8,2% à 8,62% pour que la valeur recouvrable soit égale à la valeur comptable

⁽²⁾ L'écart entre la valeur recouvrable et la valeur comptable de ces UGT est suffisamment important pour qu'aucune diminution du taux de croissance à l'infini (jusqu'à un taux de croissance nul au plus bas) n'entraîne une diminution de la valeur recouvrable au niveau de la valeur comptable de l'UGT

V.4. Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

Le Groupe n'a pas d'engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles.

VI. PROVISIONS ET PASSIFS EVENTUELS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, non représentative d'avantages économiques futurs pour le Groupe.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créés une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est fournie en annexe.

Les passifs éventuels correspondent à :

- des obligations potentielles résultant d'évènements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'évènements futurs et incertains qui ne sont pas sous le contrôle du Groupe,
- des obligations actuelles résultant d'éléments passés mais qui ne sont pas comptabilisées dans la mesure où il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et le montant de l'obligation ne peut pas être évalué de manière fiable.

Dans le cas de restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution avant la date de la clôture.

VI.1. Provisions au bilan

(en milliers d'euros)	Exercice 2017	Dotations globales	Reprises globales	Ecart de conversion	Exercice 2018
Provisions pour litiges	2 203	30	(805)		1 428
Provisions pour impôt					
Provisions pour restructurations et départs					
Provisions environnementales					
Divers	146	34	(156)		23
Provisions pour risques et charges à long terme	2 349	63	(961)		1 451
Provisions pour litiges	1 066	171	(296)		941
Provisions pour impôt	0				0
Provisions pour pertes s/contrats déficitaires	145	139	(145)		139
Provisions pour restructurations et départs	5 148	309	(5 040)		417
Provisions environnementales	1 054				1 054
Divers	131	576	(461)	(2)	243
Provisions pour risques et charges à court terme	7 544	1 194	(5 942)	(2)	2 795
Total	9 893	1 258	(6 903)	(2)	4 245

Litiges

Des litiges sont provisionnés dans les comptes consolidés pour un montant de 2,3 M€ et comprennent

- des litiges en matière de maladie professionnelle avec d'anciens salariés de la papeterie ayant développé des maladies liées à l'amiante
- des litiges sociaux avec d'anciens salariés
- des litiges commerciaux

Provisions pour restructurations et départs

Les provisions pour restructurations ont été reprises dans les sociétés Gascogne Bois (3,6 M€) et Gascogne Flexible Germany (1,3 M€) en 2018 suite à leur utilisation dans le cadre du déroulement des plans de départ.

Contrôles fiscaux en cours

Au 31 décembre 2018, il n'y a pas de contrôle fiscal en cours.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres litiges pouvant avoir ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

VI.2. Variations des provisions dans le compte de résultat

Exercice 2018 (en milliers d'euros)	(Dotations)	Reprises	Net
Provisions dans le résultat courant opérationnel	(955)	1 021	66
Provisions dans les autres produits et charges opérationnels	(339)	5 904	5 566
Provisions dans le résultat opérationnel	(1 294)	6 926	5 632

Exercice 2017 (en milliers d'euros)	(Dotations)	Reprises	Net
Provisions dans le résultat courant opérationnel	(512)	347	(166)
Provisions dans les autres produits et charges opérationnels	(5 614)	1 481	(4 133)
Provisions dans le résultat opérationnel	(6 126)	1 827	(4 300)

Les charges financières n'incluent pas de provisions.

Ventilation par nature des dotations et reprises de provisions pour risques et charges

Exercice 2018 (en milliers d'euros)	Litiges	Pertes sur contrats déficitaires	Restructurations et départs	Divers	Total
Dotations					
Résultat courant opérationnel	(171)	(139)		(646)	(956)
Autres produits et charges opérationnels	(30)		(309)		(339)
Total des dotations	(200)	(139)	(309)	(646)	(1 294)
Reprises					
Résultat courant opérationnel	258	145		619	1 022
Autres produits et charges opérationnels	843		5 040	21	5 904
Total des reprises	1 101	145	5 040	640	6 926
Net					
Résultat courant opérationnel	87	6		(27)	66
Autres produits et charges opérationnels	813		4 731	21	5 565
Total Net	901	6	4 731	(6)	5 632

Exercice 2017 (en milliers d'euros)	Litiges	Pertes sur contrats déficitaires	Restructurations et départs	Divers	Total
Dotations					
Résultat courant opérationnel	(202)	(145)		(165)	(512)
Autres produits et charges opérationnels	(466)		(5 148)		(5 614)
Total des dotations	(668)	(145)	(5 148)	(165)	(6 126)
Reprises					
Résultat courant opérationnel	58	113	15	160	346
Autres produits et charges opérationnels	1 481				1 481
Total des reprises	1 539	113	15	160	1 827
Net					
Résultat courant opérationnel	(144)	(32)	15	(6)	(167)
Autres produits et charges opérationnels	1 015		(5 148)		(4 133)
Total Net	871	(32)	(5 133)	(6)	(4 301)

Le tableau ci-dessous ventile les reprises de provisions imputées et les reprises sans contrepartie :

(en milliers d'euros)	Reprises globales	Provisions utilisées = Charges	Reprises provisions non utilisées
Provisions pour litiges	1 101	451	650
Provisions pour pertes sur contrats déficitaires	145	145	
Provisions pour restructurations et départs	5 040	5 040	
Provisions environnementales			
Divers	643	557	85
Total reprises des provisions au 31 décembre 2018	6 929	6 193	736

VII. CAPITAUX PROPRES ET RESULTATS PAR ACTION

VII.1. Capitaux propres

VII.1.1. Capital, primes d'émission, de fusion, d'apport

Le capital est constitué de 24 320 052 actions dont la valeur nominale s'établit à 2,5 €. Toutes les actions sont entièrement libérées.

Le capital social a augmenté en 2018 de 9,8 M€ suite à l'augmentation de capital et les primes d'émission n'ont pas évolué en 2018.

VII.1.2. ORAN

Les ORAN (Obligations Remboursables en Actions ou en Numéraire) ont été souscrites par des établissements bancaires qui ont converti ainsi une partie de leurs créances sur le Groupe dans le cadre de la restructuration financière achevée le 19 septembre 2014.

La date de maturité des ORAN a été fixée au 31 décembre 2023 : le Groupe peut choisir de les rembourser d'ici cette date mais si ce n'est pas le cas, elles seront automatiquement converties en actions.

VII.1.3. Actions propres

Les actions propres qui sont les titres d'autocontrôle possédés par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition et viennent en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement aux capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

	Autocontrôle	Contrat de liquidité	Nombre de titres	Valeur brute (K€)
Total au 31 décembre 2017	40 206		40 206	2 980
Variations de l'exercice				
Total au 31 Décembre 2018	40 206		40 206	2 980

Au 31 décembre 2018, le nombre d'actions auto-détenues par Gascogne SA s'élève à 40 206 actions, représentant 0,17 % du capital.

VII.1.4. Affectation du résultat

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 05 juin 2018 a décidé d'affecter le résultat 2017 à la réserve légale à hauteur de 103 K€ et le solde au report à nouveau soit 1 958 K€.

VII.1.5. Ecart de conversion

Le tableau ci-dessous détaille les écarts de conversion inscrits en capitaux propres :

En milliers d'euros	Exercice 2018	Exercice 2017
Montant en début de période	(2 605)	(1 820)
Gascogne Sack Tunisia	(635)	(852)
Autres	(26)	67
Montant en fin de période	(3 266)	(2 605)

VII.2. Résultat par action

Le résultat par action est calculé suivant les principes de la norme IAS 33 "Résultat par action".

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Gascogne SA (auto-détention) qui sont déduites des capitaux propres.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Gascogne SA (auto-détention) qui sont déduites des capitaux propres et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions et les attributions d'actions gratuites.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode de calcul du rachat d'actions prévu par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

Résultat par action

	Exercice 2018	Exercice 2017
Résultat net (part du groupe) (k€)	9 411	8 242
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21 991 670	20 357 258
Résultat de base par action (en euros)	0,43	0,40

Résultat net dilué par action

	Exercice 2018	Exercice 2017
Résultat net (part du groupe) (k€)	9 411	8 242
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	21 991 670	20 357 258
Ajustement pour effet dilutif des ORAN	4 821 137	4 821 137
Nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation	26 812 807	25 178 395
Résultat dilué par action (en euros)	0,35	0,33

VII.3. Résultat global

(En milliers d'euros)	Exercice 2018			Exercice 2017		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Résultat net de l'ensemble consolidé net d'impôt			9 411			8 223
Variation des écarts de conversion	(661)	0	(661)	(785)	0	(785)
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite	(690)	204	(486)	520	(220)	300
Produits et charges comptabilisés en autres éléments du résultat global	(1 351)	204	(1 147)	(265)	(220)	(485)
Résultat global de l'ensemble consolidé net d'impôt			8 264			7 739

VIII. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

VIII.1. Actifs et passifs financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IFRS 9 "Instruments financiers" : comptabilisation et évaluation", par la norme IAS 32 "Instruments financiers : Présentation" et par la norme IFRS 7 "Instruments financiers – informations à fournir".

IFRS 9 prévoit trois grandes catégories comptables pour les actifs financiers :

- Evaluation au coût amorti
- Evaluation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
- Evaluation à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Le classement des actifs financiers selon la norme IFRS 9 se fait généralement en fonction du modèle économique de détention de l'actif et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels.

IFRS 9 supprime les catégories « Détenus jusqu'à l'échéance », « Prêts et créances » et « Disponibles à la vente » que prévoyait IAS 39.

La norme IFRS 9 conserve pour une large part les préconisations de la norme IAS 39 en matière de classement et d'évaluation des passifs financiers.

Les actifs et passifs financiers sont ventilés au bilan en éléments courants et non courants suivant leur date d'échéance inférieure ou supérieure à un an.

VIII.1.1. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Actifs financiers non courants		
Prêts (part à long terme)	1 426	1 433
Autres	1 522	1 429
Total des Actifs financiers non courants	2 948	2 862
Actifs financiers courants		
Prêts (part à court terme)	89	83
Instruments dérivés		
Total des Actifs financiers courants	89	83
Total	3 037	2 945

Les « Prêts » sont constitués des prêts à la construction.

La rubrique « Autres » comprend la part non courante des subventions d'investissements à recevoir pour 189 K€, la participation de Gascogne Papier dans le consortium Exeltium pour 631 K€ et les dépôts de garantie et cautions pour 614 K€.

VIII.1.2. Dettes fournisseurs et autres

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		
Fournisseurs et comptes rattachés	57 788	54 901
Autres dettes d'exploitation	25 987	26 150
Total	83 775	81 051

Les autres dettes d'exploitation comprennent principalement les dettes sociales ainsi que le passif public moratorié (3,0 M€ à fin 2018 et 4,2 M€ à fin 2017), remboursé à hauteur de 1,2 M€ par an (fin de remboursement en juin 2021).

VIII.1.3. Juste valeur des actifs et passifs financiers

Bilan

Les actifs et passifs financiers présentés selon les catégories comptables définies par IFRS 9 sont ventilés dans le tableau suivant :

Exercice 2018 (en milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs et passifs financiers à la juste valeur à des fins de transaction	Actifs (prêts & créances) et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Total valeur nette comptable des actifs et passifs financiers	Instrument s non financiers (*)	Total valeur nette comptable
Prêts (part à long terme)			1 426			1 426		1 426
Autres		610		723		1 333	189	1 521
Actifs non courants		2 036		723		2 759	189	2 948
Clients et autres débiteurs			79 646			79 646		79 646
Autres actifs courants		1 691				1 691		1 691
Prêts (part à court terme)		89				89		89
Dérivés de taux, de change et sur matières premières								
Trésorerie et équivalents de trésorerie			11 593			11 593		11 593
Actifs courants			93 019			93 019		93 019
TOTAL ACTIFS			95 056		723	95 779	189	95 967
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			58 473			58 473		58 473
Passifs non courants			58 473			58 473		58 473
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an		14 228				14 228		14 228
Dettes factoring			41 312			41 312		41 312
Fournisseurs et autres créditeurs		64 846				64 846	18 930	83 775
Dérivés de taux, de change et sur matières premières								
Autres passifs courants		3 821				3 821	218	4 039
Passifs courants		124 207				124 207	19 147	143 354
TOTAL PASSIFS			182 680			182 680	19 147	201 827

(*) A l'actif, subventions à recevoir; au passif, dettes au personnel et charges sociales

Exercice 2017 (en milliers d'euros)	Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat sur option	Actifs et passifs financiers à la juste valeur à des fins de transaction	Actifs (prêts & créances) et passifs évalués au coût amorti	Actifs financiers disponibles à la vente	Dérivés qualifiés de couverture	Total valeur nette comptable des actifs et passifs financiers	Instrument s non financiers (*)	Total valeur nette comptable
Prêts (part à long terme)			1 435			1 435		1 435
Autres			389	775		1 164	263	1 427
Actifs non courants			1 824	775		2 599	263	2 862
Clients et autres débiteurs			77 349			77 349		77 349
Autres actifs courants			1 217			1 217		1 217
Prêts (part à court terme)			83			83		83
Dérivés de taux, de change et sur matières premières								
Trésorerie et équivalents de trésorerie			23 604			23 604		23 604
Actifs courants			102 253			102 253		102 253
TOTAL ACTIFS			104 077	775		104 852	263	105 115
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			60 097			60 097		60 097
Passifs non courants			60 097			60 097		60 097
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an			13 668			13 668		13 668
Dettes factoring			40 097			40 097		40 097
Fournisseurs et autres créditeurs			61 395			61 395	19 656	81 051
Dérivés de taux, de change et sur matières premières								
Autres passifs courants			10 768			10 768	242	11 009
Passifs courants			125 928			125 928	19 898	145 826
TOTAL PASSIFS			186 025			186 025	19 898	205 923

(*) A l'actif, subventions à recevoir; au passif, dettes au personnel et charges sociales

Compte de résultat

Les gains et pertes par catégorie comptable d'actif et passif financier concernant les exercices 2018 et 2017 sont ventilés dans les tableaux suivants :

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'intérêt sur trésorerie et équivalent de trésorerie (*)	2	1
Dividendes perçus au titre des actifs disponibles à la vente	0	0
Part inefficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	0	0
Gain net de change	0	0
Autres	0	0
Produits financiers	2	1
Charges d'intérêt sur les passifs financiers évalués au coût amorti	3 125	2 364
Perte nette de change	117	455
Charges de désactualisation (IAS19)	236	212
Autres	141	60
Charges financières	3 618	3 092
Charges financières nettes	(3 616)	(3 091)

(*) Actifs financiers à la juste valeur par le résultat

Juste valeur

Méthode de détermination des justes valeurs

- Placements en titres de capitaux propres

La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est déterminée par référence à leur cours coté sur un marché actif en date de clôture. S'il n'existe pas de marché actif et que la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable au moyen de méthodes d'évaluation, ces titres sont évalués à leur coût d'acquisition, diminué de toute dépréciation cumulée.

- Prêts et créances

La juste valeur des créances client et prêts est considérée égale à leur valeur comptable dans la mesure où ces actifs financiers sont majoritairement porteurs d'un risque de crédit qui est pris en compte via les dépréciations et que le risque de taux est limité.

- Dérivés

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des options repose sur les cotations effectuées par des intermédiaires financiers. Le Groupe s'assure que ces cotations sont raisonnables en valorisant les swaps et les contrats de change à terme par l'actualisation des flux de trésorerie futurs estimés et les options à partir de modèle de valorisation (type Black & Scholes).

- Passifs financiers non dérivés

La juste valeur correspond à la valeur des flux de trésorerie futurs générés par le remboursement du principal et des intérêts, actualisés aux taux d'intérêt du marché à la date de la clôture ajusté du spread de crédit défini par le Groupe. La juste valeur des « dettes fournisseurs » et « créances clients » correspond à la valeur comptable au bilan car l'actualisation des flux de trésorerie présente un impact non significatif compte tenu des faibles délais de paiement et de règlement.

Les instruments financiers à la juste valeur sont classés selon le niveau de hiérarchie suivant :

- Niveau 1 : instruments financiers faisant l'objet de cotation sur un marché actif ;
- Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables ;
- Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des paramètres non observables.

Le tableau suivant indique la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que leur valeur comptable au bilan :

(en milliers d'euros)	Exercice 2018		Exercice 2017	
	Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Prêts	1 515	1 515	1 518	1 518
Clients et autres débiteurs	79 646	79 646	77 366	77 366
Autres actifs	3 023	3 023	2 381	2 381
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 593	11 593	23 604	23 604
Emprunts à taux fixe	(11 836)	(11 987)	(8 290)	(8 408)
Emprunts à taux variable	(98 686)	(98 686)	(100 075)	(100 075)
Emprunts location-financement	(3 491)	(3 491)	(4 122)	(4 122)
Découverts bancaires	(265)	(265)	(1 375)	(1 375)
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	(64 846)	(64 846)	(61 395)	(61 395)
Autres passifs	(3 821)	(3 821)	(10 768)	(10 768)
TOTAL NET	(87 166)	(87 316)	(81 156)	(81 274)

Au 31 décembre 2018 et 2017, la classification des instruments financiers à la juste valeur est la suivante :

Exercice 2018 (en milliers d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Prêts (part à long terme)			1 426
Autres			1 521
Actifs non courants	0	0	2 948
Clients et autres débiteurs			79 646
Autres actifs courants			1 691
Prêts (part à court terme)			89
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 593		
Actifs courants	11 593	0	81 426
Total actifs	11 593	0	84 374
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			58 473
Passifs non courants	0	0	58 473
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an			14 228
Dette factoring			41 312
Fournisseurs et autres crébiteurs			64 846
Autres passifs courants			3 821
Passifs courants	0	0	124 207
Total passifs	0	0	182 680
Exercice 2017 (en milliers d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Prêts (part à long terme)			1 435
Autres			1 427
Actifs non courants	0	0	2 862
Clients et autres débiteurs			77 349
Autres actifs courants			1 217
Prêts (part à court terme)			83
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 604		0
Actifs courants	23 604	0	78 649
Total actifs	23 604	0	81 511
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an			60 097
Passifs non courants	0	0	60 097
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an			13 668
Dette factoring			40 097
Fournisseurs et autres crébiteurs			61 395
Autres passifs courants			10 768
Passifs courants	0	0	125 928
Total passifs	0	0	186 025

VIII.1.4. Endettement financier

(en milliers d'euros)	Exercice 2017	Variation de change	Augmentation	Diminution	Variation de la trésorerie	Reclassements	Exercice 2018
Emprunts et dettes financières, part à plus d'un an							
Emprunts obligataires							
Emprunts auprès d'établissements de crédit	56 585	(4)	10 670	(10 985)		(168)	56 099
Emprunts relatifs aux location-financements	3 012		635			(1 522)	2 125
Autres dettes financières	500			(125)		(125)	250
Total	60 097	(4)	11 305	(11 110)		(1 815)	58 473
Emprunts et dettes financières, part à moins d'un an							
Emprunts obligataires							
Emprunts auprès d'établissements de crédit	11 215	(0)	1 330	(227)		168	12 485
Emprunts relatifs aux location-financements	1 110		43	(1 309)		1 522	1 366
Autres dettes financières						125	125
Dettes factoring	40 097		3 252	(2 037)			41 312
Intérêts courus sur emprunts et dettes financières	1			(0)			1
Soldes créditeurs auprès des banques	1 375	(48)			(1 063)		265
Autres, compte-courants actionnaires	(52)	37			0		(15)
Intérêts courus	19	(17)	(0)				2
Total	53 766	(29)	4 624	(3 574)	(1 063)	1 815	55 540
Total emprunts et dettes financières	113 862	(33)	15 929	(14 684)	(1 063)	0	114 013
Trésorerie et équivalents de trésorerie							
Valeurs mobilières							
Disponibilités	23 604	(33)			(11 977)		11 593
Intérêts courus							
Autres	(0)				0		0
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	23 604	(33)			(11 977)		11 593
Endettement Net	90 259	0	15 929	(14 684)	10 915	0	102 420

Au 31 décembre 2018, les emprunts auprès d'établissements de crédits (68,6 M€) comprennent :

- Le solde du prêt de refinancement reçu en décembre 2017 (42,5 M€),
- Le crédit d'investissement tiré à hauteur de 7 M€,
- Le crédit d'investissement de BPIFrance de 5 M€,
- le prêt ARI (6,6 M€) qui correspond au solde des deux 1^{ère} tranches du prêt à taux zéro consenti par l'Etat (10 M€),
- le pré-financement du CICE (années 2015 à 2017) par BPI Financement (6,1 M€),
- divers autres dettes financières pour 1,4 M€.

Le nouveau prêt de refinancement fait l'objet de covenants bancaires classiques (ratio de levier et ratio de fonds propres) qui sont respectés au 31 décembre 2018.

Ventilation des dettes financières par taux fixe/taux variable

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Emprunts à taux fixe	15 327	13,4%
Emprunts à taux variable	98 686	86,6%
Total	114 013	100,0%
	113 862	100,0%

Les emprunts à taux variable sont principalement indexés sur l'Euribor 3 mois.

Endettement en devises

L'endettement net en devises est nul au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2017.

VIII.1.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les SICAV monétaires qui constituent un placement à court terme, très liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Rapprochement avec la trésorerie retenue dans le Tableau des Flux de Trésorerie

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Disponibilités	11 593	23 604
Valeur mobilières		
Autres, Compte-courants actionnaires actifs	15	52
Trésorerie à l'actif	11 608	23 656
Soldes créditeurs auprès des banques	(265)	(1 375)
Autres, Compte-courants actionnaires passifs		
Trésorerie au passif	(265)	(1 375)
Solde de la trésorerie nette des flux de trésorerie	11 343	22 279

Variation de la trésorerie

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Trésorerie nette en début d'exercice	22 279	3 060
Variation de la trésorerie nette	(10 915)	19 231
Autres mouvements	(22)	(12)
Trésorerie nette en fin d'exercice	11 343	22 279

VIII.1.6. Instruments financiers dérivés (ex Couvertures de change ou de taux)

Afin de se conformer au nouveau contrat de financement mis en place fin 2017, le Groupe a conclu en mars 2018 des contrats de couverture sur les 2/3 du montant du prêt de refinancement de 50 M€, consistant en des caps au taux de 1,5%, à démarrage au début du mois de juillet 2018 et pour une durée de 3 ans.

Ces caps ont une juste valeur nulle au 31 décembre 2018.

VIII.2. Résultat financier

Le résultat financier net comprend les intérêts à payer sur emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat (voir méthode comptable décrite en note VIII.1.4).

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'intérêts et assimilés	2	1
Charges d'intérêts et assimilés	(3 125)	(2 364)
Coût de l'endettement net	(3 123)	(2 363)
Produits (Charges) de change	(117)	(455)
Produits financiers des participations non consolidées		
(Charges) produits d'actualisation	(236)	(211)
Produits (charges) autres	(141)	(61)
Autres produits et charges financiers	(494)	(728)
Résultat financier net	(3 616)	(3 091)

La présentation des gains et pertes par catégorie comptable d'actifs et passifs financiers est reprise dans la note VIII.1.3.

VIII.3. Politique de gestion des risques

VIII.3.1. Risque de crédit

Le Groupe n'a pas de placement significatif et n'est donc pas exposé à un risque de contrepartie significatif. S'agissant du risque de crédit, des programmes d'assurance ont été mis en place, couvrant les principales sociétés contre les risques de non-paiement pour des motifs financiers ou politiques. Par ailleurs, le Groupe considère qu'il n'existe pas de concentration particulière de risque de crédit avec une seule contrepartie.

La valeur comptable des actifs financiers, qui représente l'exposition maximale au risque de crédit, est la suivante à la clôture de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Prêts	1 515	1 518
Clients et autres débiteurs	79 646	77 366
Autres actifs	3 212	2 644
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 593	23 604
Total	95 967	105 132

Dépréciations

L'antériorité des comptes clients et comptes rattachés (cf. note VIII.1) s'analyse comme suit :

	Exercices	Non échus	Echus	Echus	Clients et
			depuis 90	depuis plus	comptes
		jours	de	rattachés	
2018	Brut	60 508	5 426	2 759	68 693
	Dépréciation	0	(8)	(1 900)	(1 908)
	Net	60 508	5 418	859	66 785
2017	Brut	59 460	5 777	3 013	68 250
	Dépréciation		(35)	(2 021)	(2 056)
	Net	59 460	5 742	992	66 194

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
1^{er} Janvier	2 055	1 937
Dépréciations	(145)	119
Ecart de conversion	(2)	(3)
Activités réintégrées	0	2
31 décembre	1 908	2 055

VIII.3.2. Risque de liquidité

Le financement du Groupe repose principalement sur :

- des emprunts moyen/long terme,
- une ligne de crédit renouvelable,
- de l'affacturage.

Il existe également des contrats de location longue durée pour des équipements et du matériel roulant, qui reprennent les dispositions classiques de ce type de financement.

De plus le Groupe dispose au 31 décembre 2018 :

- du crédit d'investissement non encore utilisé pour 33 M€
- du crédit renouvelable non encore utilisé pour 10 M€
- d'un crédit d'investissement de BPIFrance pour 5 M€
- du solde du prêt ARI (Aide à la Restructuration Industrielle) pour 2 M€
- de possibilités de financement complémentaire en affacturage pour 20 M€ (sous réserve d'avoir les créances à céder)
- de lignes de découvert pour 2 M€

Les cash-flows prévisionnels liés à la dette au 31 décembre 2018 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Cash flows prévisionnels	2018						Au-delà de 2024
			2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Emprunts auprès d'établissement	68 570	73 084	13 938	14 283	14 698	25 103	2 249	1 942	871
Dont Prêt de refinancement	42 500	45 777	8 563	8 375	8 242	20 598			
Dont crédit d'investissement	7 000	7 487	1 505	1 822	1 998	2 163			
Dont crédit d'investissement BPIF	5 000	5 499	105	355	1 100	1 079	1 058	1 037	766
Dont prêt ARI	6 571	6 571	1 143	1 143	1 143	1 143	1 143	857	-
Dont FDES	560	601	246	237	117	-			
Dont Pre-financement CICE (2)	6 133	6 282	2 193	2 167	1 923	-	-	-	-
Dont autres	806	867	184	183	176	121	49	49	105
Dette factoring (1)	41 312	41 312	41 312						
Emprunts relatifs aux location - financement	3 491	3 491	1 381	832	514	336	193	228	7
Découverts bancaires	265	265	265						
Autres dettes financières	375	375	125	125	125				
Total passif financiers	114 013	118 527	57 021	15 240	15 337	25 439	2 443	2 170	878
Créances cédées au factor (1)	44 612	44 612	44 612						
Créances CICE	6 797	6 797	2 240	2 132	2 425				
Total actifs financiers	51 409	51 409	46 852	2 132	2 425	0	0	0	0
Net	62 604	67 118	10 169	13 108	12 912	25 439	2 443	2 170	878

(1) La dette factoring est une dette court terme : elle s'éteint avec le règlement des créances cédées par les clients directement au factor. Son extinction ne se traduit pas par une sortie de trésorerie pour la société.

(2) Les pre-financements des CICE 2015 à 2017 seront remboursés simultanément au remboursement des créances de CICE par l'Etat, l'extinction de cette dette ne se traduit donc pas par une sortie de trésorerie pour la société

VIII.3.3. Risque de taux d'intérêt

Afin de se conformer au nouveau contrat de financement signé en décembre 2017, le Groupe a conclu en mars 2018 des contrats de couverture sur les 2/3 du prêt de refinancement, consistant en des caps de 1,5%, à démarrage au début du mois de juillet 2018 et pour une durée de 3 ans.

Ces caps ont une juste valeur nulle au 31 décembre 2018.

Analyse de sensibilité des flux de trésorerie pour les instruments à taux variable

Une variation de 100 points de base des taux d'intérêts à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les cours de change, sont supposées rester constantes.

L'analyse a porté en 2018 sur 98,7 M€ d'endettement brut variable non couvert:

Exercice 2018 (en milliers d'euros)	Compte de résultat		Capitaux propres	
	Choc de +100bps	Choc de -100bps	Choc de +100bps	Choc de -100bps
Charges d'intérêt nettes	(681,9)	0,0		
Swaps de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0	0,0	0,0
Options de taux d'intérêt en couverture de flux de trésorerie	0,0	0,0		
Total	(681,9)	0,0	0,0	0,0

Au 31 décembre 2018, les taux d'intérêt sont négatifs, et la plupart des contrats bancaires prévoient que le taux soit réputé égal à zéro dans cette situation. Aussi, une baisse des taux d'intérêts n'a pas d'impact sur le compte de résultat.

VIII.3.4. Risque de change

Le Groupe est principalement exposé sur le change euro/dollar et n'a pas recours à des couvertures de change.

Analyse de sensibilité

Une variation de 10% de l'euro à la date de clôture aurait eu pour conséquence une hausse (diminution) des autres éléments du résultat global et du résultat à hauteur des montants indiqués ci-dessous. Pour les besoins de cette analyse, toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêts, sont supposées rester constantes.

L'analyse de sensibilité a porté en 2018 sur les positions bilancielles non couvertes soit 3,0 MUSD et 0,4 MGBP :

Exercice 2018 (en milliers d'euros)	Compte de résultat (*)		Capitaux propres (*)	
	Choc de +10%	Choc de -10%	Choc de +10%	Choc de -10%
Contrats à terme				
Option de change				
Positions bilancielles non couvertes	(278,1)	339,9	0,0	0,0
Total	(278,1)	339,9	0,0	0,0

VIII.3.5. Risque sur matières premières

Le Groupe n'a pas conclu de contrats de couvertures sur matières premières au 31 décembre 2018.

VIII.4. Engagements hors bilan liés aux financements du groupe

Prêt de refinancement 2017

Les banques bénéficient d'un nantissement des titres des sociétés Gascogne Bois, Gascogne Papier, Gascogne Sacs et Gascogne Flexible.

Contrats factor

Dans le cadre des contrats d'affacturage, les dettes factor s'élevant à 41,3 M€ sont garanties à due concurrence par les créances commerciales cédées au factor et qui figurent au bilan pour un montant de 44,6 M€.

IX. IMPOTS SUR LE RESULTAT

IX.1. Impôt sur les résultats

Impôt sur le résultat exigible.

L'impôt exigible comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. Il est calculé sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Crédit Impôt Recherche

Le Groupe présente le Crédit Impôt Recherche (CIR) en diminution des frais de personnel qui représentent l'essentiel des dépenses de recherche et développement financées par le Crédit Impôt Recherche.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi

Le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) est présenté en diminution des frais de personnel.

Contribution Economique Territoriale

La Contribution Economique Territoriale (CET) en France a deux composantes :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)

Ces deux composantes sont comptabilisées en charges opérationnelles.

(Charges) Produits d'impôts sur le résultat

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
(Charges) Produits d'impôt exigible	(219)	(271)
(Charges) Produits d'impôt différé	3 157	(205)
Produits (charges) d'impôt sur le résultat	2 939	(476)

Preuve d'impôt

(En milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Résultat net de l'ensemble consolidé	9 411	8 223
(-) quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	141	209
Résultat net des entreprises intégrées	9 270	8 015
Charges (produits) Impôts sur les sociétés (a)	(2 939)	476
Charge (produits) d'impôts théorique, au taux en vigueur dans chaque pays (b)	2 318	2 922
Ecart (a) - (b)	(5 257)	(2 446)
Analyse de l'écart:		
Impact des décalages permanents	557	(260)
Impact des déficits nets fiscaux non activés	(610)	(405)
Impact de l'écrêttement des déficits antérieurement activés	0	0
Impact de la différence entre le taux d'impôt exigible et le taux d'impôt différé	(11)	349
Impact d'activation des déficits fiscaux	(2 844)	0
Impact des autres retraitements de consolidation	(1 666)	(1 304)
Impact lié à la comptabilisation du CICE	(683)	(826)
Total	(5 257)	(2 446)

Les taux d'impôts retenus sont les suivants :

- Allemagne : 27,3% pour la société GSD et 30,9% pour la société GFG
- France : 33%
- Grèce : 29%
- Tunisie : 30%

Impôts sur les bénéfices à récupérer et à payer

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Impôts sur les bénéfices à récupérer	10 102	10 258
Impôts sur les bénéfices à payer	370	311
Impôt sur les bénéfices net Actif (Passif)	9 732	9 947

Les impôts sur les bénéfices à récupérer sont principalement constitués des créances du crédit d'impôt recherche et du crédit d'impôt compétitivité emploi.

IX.2. Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable, c'est-à-dire en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et de la réglementation fiscale qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôts différés :

- le goodwill non déductible fiscalement,
- la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprise et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Le Groupe présente les impôts différés dans le bilan consolidé séparément des autres actifs et passifs. Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est probable qu'ils pourront être récupérés au cours des années ultérieures. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- prévision de résultats fiscaux futurs dans le cadre de l'intégration fiscale du Groupe,
- historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler sur la base de leur montant net.

Tableau des impôts différés au bilan

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Impôts différés actifs	1 408	668
Impôts différés passifs	(41)	(2 667)
Impôts différés actifs (passifs) nets	1 367	(1 999)

La baisse progressive du taux d'IS votée au 31/12/2018 en France et applicable dans les années à venir a été considérée pour l'évaluation des positions d'impôt différé au 31/12/2018.

Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	Exercice 2018	Exercice 2017
Montant en début de période	(1 999)	(1 582)
Impact sur les autres éléments du résultat global	204	(220)
Impact sur les résultats	3 157	(204)
Autres Impacts des écarts de change	5	7
Montant en fin de période	1 367	(1 999)

Sources des principales variations des impôts différés

(en milliers d'euros)	Exercice 2017	Réserves	Résultat	Variation de change	Exercice 2018
Décalages fiscaux	333		51		385
Activation des déficits fiscaux	423		2 844		3 267
Provisions règlementées	(463)		170		(293)
Autres	(1 067)		(3)		(1 070)
IAS 01 Présentation des états financiers	55				55
IAS 02 Stocks	(12)		30		18
IAS 16 Immobilisations corporelles	(16 567)		207	5	(16 356)
IAS 17 Contrats de location-financements	172		34		207
IAS 18 Produits des activités ordinaires	1				1
IAS 19 Avantages au personnel	3 116	204	(64)		3 256
IAS 20 Comptabilisation des subventions publiques	181		(35)		146
IAS 21 Effets de la variation des monnaies étrangères	74		(7)		68
IAS 36 Dépréciation d'actifs	11 500		(20)		11 481
IAS 37 Provisions passifs éventuels	100		(52)		49
IAS 32 & 39 Instruments financiers					
IFRS 3 - Regroupement d'entreprises	153				153
Total	(1 999)	204	3 157	5	1 367

Sociétés françaises (intégration fiscale)

Le Groupe intégré fiscalement comprend en 2018 les sociétés suivantes : Gascogne SA, Gascogne Bois, Palfrance, Gascogne Papier, Feutres Depland, Gascogne Sacs, Gascogne Flexible.

Le montant total des déficits reportables des sociétés françaises s'élève à 84,7 M€ à fin 2018 et 84,8 M€ à fin 2017. Ces déficits ne sont pas activés car l'intégration fiscale a été déficitaire pendant des années et n'est redevenue bénéficiaire qu'à partir de 2017 (+0,6 M€) et en 2018 pour un montant de + 0,1 M€.

Sociétés étrangères

Les déficits reportables de nos filiales Aigis (Grèce), Gascogne Flexible Germany et Gascogne Sack Deutschland (Allemagne) ont donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif à hauteur de leur impôt différé passif.

Le montant total des déficits reportables des sociétés étrangères à fin 2018 s'élève à 30,9 M€.

X. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la clôture.

XI. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

(En milliers d'euros)	KPMG				DELOITTE			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Certification des comptes individuels et consolidés et examen semestriel limité	186	180	82,3%	87,8%	186	185	81%	98,9%
Services autres que la certification des comptes	40	25	17,7%	12,2%	44	2	19%	1,1%
TOTAL	226	205			229	187		